Budget Primitif 2023 BI

Le résultat de clôture 2022 présente un excédent de fonctionnement de 30 890,66 € (page 9) et un excédent d'investissement de 6 891,59 € (page 9).

Ainsi le budget primitif bâtiments industriels s'équilibre en fonctionnement à hauteur de 245 414,66 € (pages 15-16-17-19-31-33) et en investissement à hauteur de 509 891,59 € (pages 12-13-17-19-21-23).

Quant à la section de fonctionnement :

A/ pour les dépenses :
Page 34 :

Chapitre 011 :
Les charges à caractères général sont estimées à 205 000,66 €

Chapitre 65 :
Les autres charges de gestion courante ont été provisionnées pour 10 000 € au compte 65888 pour enlèvement du transformateur au bâtiment douphy (ancien garage)

Chapitre 66 :
Les charges financières pour un montant de 3 414,00€, sont le remboursement des intérêts d'emprunts.

Chapitre 023 :
Le virement à la section d'investissement est de 27 000 € pour couvrir le capital d'emprunt.

B/ pour les recettes :
Page 36:

Chapitre 74 : 62 000 € ont été provisionné par la participation de la commune.

Chapitre 75 :
Il s'agit des revenus sur immeubles estimés à 60 000,00 €.

Chapitre 042 : 92 524,00 € concerne les amortissements des subventions reçues les années précédentes.

Le montant de l'excédent de fonctionnement est repris au compte 002 pour 30 890, 66 €. En page 16.

Quant à la section d'investissement :
page 25
A/ pour les dépenses :

Chapitre 21 : 390 868,59 € ont été provisionné, pour travaux.

Chapitre 16 :
26 499 € ont été provisionné pour l'emprunt.

Chapitre 40 : il s'agit d'amortissement concernant des subventions comme cité précédemment au chapitre 042.

B/ pour les recettes :

Page 23 :

Chapitre 024 : 476 000 € pour les produits de cessions.

Chapitre 021 :
27 000 € par le virement de section de fonctionnement comme précédemment évoqué par le chapitre 023 en dépenses de fonctionnement

Le montant du solde de la section d'investissement reporté au compte 001 pour 6 891,59 €.